

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :  
En exercice 27  
Présents 23  
Votants 26  
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20241028-DCM\_2024\_10\_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2024

L'an deux mille vingt quatre

Le : 28 octobre

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SOULIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 octobre 2024

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Nathalie FERNANDEZ, Nathalie CHARLES, Cyrille GENEVRIER, Angelo MANIERI, Charlélie ARNAUD, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE.

ABSENTS : Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Cyril RONZE, Marie TOINON.

POUVOIRS : Guylaine FAYOLLE à Françoise BUSALLI, Christine FELIX à Gérard DI FRUSCIA, Marine TOINON à Véronique GENEVRIER.

SECRETAIRE : Alain MAISSE.

Délibération n°2024 10 05

**OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29 par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-22,

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 14 mars 2024 constatant l'élection du maire et de six adjoints,

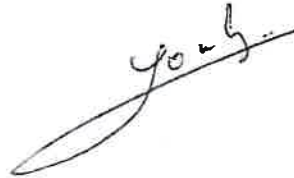
Considérant l'intérêt, pour examiner les affaires communales, d'organiser le travail des élus en commissions,

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de créer une nouvelle commission «agriculture, environnement, transition écologique»,

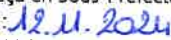

- précise que chaque commission comprend entre 6 et 8 membres + un(e) responsable de commission (adjoint(e) au Maire),
- prend acte de la modification du tableau des commissions municipales (joint en annexe) en conséquence.

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 06 novembre 2024  
Christian SOULIER, Maire



Le Secrétaire de séance,  
Alain MAISSE



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :   
Publié ou Notifié  
le : 

**COMMISSIONS MUNICIPALES – Délibération du 28 octobre 2024 –  
Annexe DCM\_2024\_10\_05**

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

N° d'accusé de réception : 20241028-DCM-2024-10-05  
 Accusé de réception en ligne le 28/10/2024 à 12:11:20  
 Réception en ligne le 28/10/2024 à 12:11:20

<b>FINANCES MAPA</b>	<b>ECOLE, ENFANCE ET JEUNESSE</b>	<b>CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, TRAVAUX</b>	<b>ACTION SOCIALE, PERSONNES AGEES, HANDICAP</b>	<b>COMMUNICATION</b>	<b>ASSOCIATIVE, SPORT, CULTURE</b>	<b>AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>
Finances  Attribution des marchés publics à procédure adaptée  Communauté d'agglomération  Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (phase administrative)	Petite enfance  Ecoles + collège  Restauration scolaire  Péri-scolaire  Centre de Loisirs  Conseil Municipal Jeunes  Pôle Jeunes  Chantiers éducatifs	Voirie  Travaux en régie  Travaux entreprise  Prieuré  Voisins vigilants  Nettoyage cimetière	Animations communales évènementielles  Semaine bleue  Réception 15 août  Repas / Colis des Aînés  Réception anniversaires mariage  Réveillon solidaire  Gestion planning des salles  Navette	Bulletin Municipal  Relation entreprises, commerçants et Artisans  Nouvelle technologie  Téléphonie  Illiwap  Panneaux lumineux  Informatique  Gestion du parc des caméras	Associations sportives, culturelles et sociales  Comité des fêtes  Subventions aux associations  Noël communal  Feu d'artifice  Mardis de l'été  Jardins ouvriers	Charte forestière  Comité rivière  PAEN  Éclairage public  Fleurissement  Mobilité  Plan Alimentaire Territorial  Plan climat Air Energie
Responsable commission Gérard DI FRUSCIA	Responsable commission Annie OSTARD	Responsable commission Pierre MARCOUX	Responsable commission Maryse RODRIGUEZ	Responsable commission Gérard DI FRUSCIA	Responsable commission Véronique GENEVRIER	Responsable commission Sébastien OLIVIER
Annie OSTARD  Pierre MARCOUX  Nathalie FERNANDEZ  Martine MEILLIER  Christine FELIX  André GACHET	Nathalie FERNANDEZ  Guylaine FAYOLLE  Yvette VERNIERE  Christophe CAVE  Marjorie COMBE  Nathalie CHARLES	Sébastien OLIVIER  Cyrille GENEVRIER  Charlélie ARNAUD  Christine FELIX  Alain MAISSE  Martine MEILLIER	Yvette VERNIERE  Christine FELIX  Françoise BUSALLI  Marie-Laure JACQUEMOND  Nathalie CHARLES  Guylaine FAYOLLE	Cyril RONZE  Angelo MANIERI  Nathalie FERNANDEZ  Sébastien OLIVIER  Cyrille GENEVRIER  Yves LE GRIEL  Christophe CAVE	Françoise BUSALLI  Alain MAISSE  Marine TOINON  Charlélie ARNAUD  Cyril RONZE  Angelo MANIERI  Marjorie COMBE  Marie-Laure JACQUEMOND	Angelo MANIERI  Cyrille GENEVRIER  Pierre MARCOUX  Nathalie FERNANDEZ  Christine FELIX  Marjorie COMBE